

DEMANDE DE DEVIS
Agence MCA-Morocco

Rabat, le 15 avril 2021

Acquisition, Livraison, Installation et Mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux Instituts de formation professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka « Projets : IFMSAS Béni Mellal (CFP 24), IFMSAS Meknès (CFP 36) et IFMSAS Oujda (CFP 32) »

No : DD/SH/MCA-M/ EW-39-A Lot-4 & 5/Compact

Monsieur/Madame,

Le Gouvernement du Royaume du Maroc et Millennium Challenge Corporation ont signé un deuxième programme de coopération (Compact II) le 30 Novembre 2015, d'un budget de 450 millions de dollars US (« Financement MCC »), auquel s'ajoute une contribution du Gouvernement du Maroc de 15% au minimum, destiné à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Maroc.

L'Agence MCA-Morocco est l'entité chargée par le Gouvernement marocain de coordonner et d'exécuter le Programme du Compact. Désignée comme Entité Responsable, cette Agence établit et signe les contrats et a la responsabilité de garantir la mise en œuvre adéquate du Programme.

L'Agence MCA-Morocco, vous invite à soumettre une proposition de prix pour les besoins de l'Agence pour la fourniture, installation et mise en service à l'état neuf **des équipements**, conformes aux spécifications de la présente Demande de devis.

1. Description de la prestation :

La présente prestation a pour objet l'**Acquisition, Livraison, Installation et Mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux Instituts de formation professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka « Projets : IFMSAS Béni Mellal (CFP 24), IFMSAS Meknès (CFP 36) et IFMSAS Oujda (CFP 32) »**.

Lot 4 : Matériel de stérilisation. Ce lot est estimé à 110.883,00 USD.

Lot 5 : Appareils de mesure électrique. Ce lot est estimé à 72.697,00 USD.

Les descriptifs des équipements à fournir pour chaque lot sont indiqués au niveau de l'Annexe B de cette présente demande de devis.

2. Documents à fournir dans l'offre :

Vous êtes invités à soumettre **un devis signé et cacheté** pour la fourniture des articles /produits listés dans le bordereau à l'annexe A à cette demande de devis.

Le devis concernant un lot donné doit comprendre tous les items constitutifs dudit lot. Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Votre devis devra être détaillé pour permettre à l'Agence MCA-Morocco de vérifier la conformité avec les besoins exprimés et devra être accompagné par des **fiches techniques détaillées de chaque produit/Brochures/Photos/Descriptions** permettant l'évaluation de votre offre.

Un dossier technique comprenant :

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations délivrées **(au moins deux)** par les acheteurs publics ou privés ou par les hommes de l'art, sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

Le montant minimal de chaque attestation doit être de :

- Lot 4 : 88 709,00 USD ou son équivalent en MAD
 - Lot 5 : 58 158,00 USD ou son équivalent en MAD
3. Une Garantie d'Offre établie conformément au modèle qui figure à l'annexe 3
 - Lot 4 : 1000 USD ou son équivalent en MAD
 - Lot 5 : 800 USD ou son équivalent en MAD
 4. Capacité financière : Le Soumissionnaire doit prouver son accès à des ressources financières ou leur disponibilité, comme des avoirs liquides, des lignes de crédit et d'autres moyens financiers d'une valeur de :
 - Lot 4 : 12 000 USD ou son équivalent en MAD.
 - Lot 5 : 8 000 USD ou son équivalent en MAD.

PRESENTATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE

Pour tous les articles, chaque concurrent est tenu de présenter une documentation technique, mentionnant clairement le nom de la marque, la référence du modèle et les caractéristiques techniques du matériel proposé accompagné d'une photo ainsi qu'un prospectus commercial du produit proposé. Elle peut contenir également tous les éléments d'information que le fournisseur entend porter à la connaissance de la commission d'évaluation des offres, relativement à l'article considéré.

La documentation technique doit être présentée en langue française, dans un dossier numérique (document scanné) séparé portant en gros caractères, outre les noms, adresse du fournisseur, l'objet et le numéro de la demande de devis et la mention « **DOCUMENTATION TECHNIQUE** ». Le dossier numérique de la documentation technique doit être présenté par lot (dossier par lot) portant le numéro et le nom du lot et à l'intérieur de chaque lot la documentation technique des articles doit être présentée d'une manière séquentielle en indiquant clairement le numéro et la désignation de l'article concerné.

Pour les équipements qui requièrent pour leur installation des travaux de branchement spécifiques, la documentation technique doit inclure :

- Une note sur papier entête du soumissionnaire listant tous les besoins et les attentes pour le raccordement aux utilités de chaque équipement de la présente demande de devis (Electricité, gaz, eau froide, eau chaude, évacuation des eaux des condensats, eaux vannes), avec le détail et les caractéristiques attendues (Réservation, Diamètre, Débit, pression, section, type de raccordement,...) et qui seront mis à disposition par l'Entreprise à charge des travaux.
- Un plan de masse et d'implantation de chaque équipement faisant apparaître l'encombrement et les dimensions de ce dernier avec la localisation des points de raccordement aux différentes utilités(voir annexe 4).

Chaque concurrent est tenu de compléter la documentation technique associée, sous peine de non admission de sa soumission, par les attestations des fabricants ou de leurs représentants locaux, qui confirment que le prestataire est autorisé à soumissionner avec les produits et la marque proposée et que ces produits et/ou marques sont toujours commercialisés et qu'ils ne sont pas obsolètes ou en fin de vie et qui confirme aussi que le prestataire est habilité à assurer l'installation et le service après-vente pour tous les produits et la marque proposée.

Votre devis devra se conformer aux conditions suivantes :

Devise	Dirhams marocains (MAD) ou Dollar américain (USD)
Date de livraison requise *	Neuf (09) mois au maximum après la réception du bon de commande
Garantie Fabricant (Attestation de garantie remise au maître d'ouvrage à la date de la livraison)	12 mois
Période de validité de votre devis	90 jours
Devis à soumettre via :	Par voie électronique via le lien Dropbox indiqué au point 9 de la présente demande de devis.

*Veuillez proposer votre meilleur délai de livraison sans toutefois dépasser un délai maximum de livraison de **Neuf (09) mois**, à partir de la date de réception d'un Bon de Commande de la

part de l'Agence MCA-Morocco et votre meilleur délai de garantie (Voir les conditions de livraison).

Dans le cas où votre devis est sélectionné, suite à la procédure d'évaluation, et avant la signature d'un contrat/bon de commande, il vous sera demandé de fournir les documents suivants :

- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur (Modèle 9) ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- Une attestation de RIB avec SWIFT.
- Un **certificat de garantie** du fabricant pour les articles demandés, comme détaillé dans les Conditions de livraison et réception ci-dessous.

3. Conditions de livraison et de réception :

- Les différents matériels objets du présent marché doivent être livrés dans des emballages adéquats ;
- La livraison du matériel, objet de la présente demande de devis, est effectuée en présence des représentants dûment habilités du maître d'ouvrage et des instituts bénéficiaires ;
- Les livraisons, installations et mises en service seront effectuées par les fournisseurs à leur frais et sous leur responsabilité.
- Lorsque des contrôles préliminaires laissent apparaître des discordances entre les équipements indiqués dans le marché ou entre la documentation technique communiquée et celles effectivement livrées, la livraison, l'installation et la mise en service sont refusées par le représentant du maître d'ouvrage et le titulaire est saisi immédiatement, par écrit, pour procéder aux modifications nécessaires à la correction des anomalies constatées, ou, le cas échéant, pourvoir au remplacement des équipements non conformes. Les modifications, correction, ou remplacement sont aux frais du fournisseur ;
- Les frais de transport pour retour des équipements refusés resteront à la charge du fournisseur.
- Le retard engendré par le remplacement ou la correction du matériel jugé non conforme par le maître d'ouvrage sera imputable au fournisseur et la non-réception par le maître d'ouvrage ne justifie pas, par elle-même, l'octroi d'une prolongation du délai contractuel ;
- Après correction des défauts et anomalies constatés, ou remplacement du matériel refusé, le maître d'ouvrage procède à nouveau aux mêmes opérations de vérification et de contrôle ;

- Le fournisseur devra assurer le transport et la livraison du matériel aux lieux de la livraison précisés.
- Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du fournisseur et sont effectuées sous sa responsabilité.
- Les frais accessoires, emballage, frais d'expédition, frais de transport, frais d'installation et de mise en service etc. seront à la charge du fournisseur ;
- Tous les frais résultants de la détérioration du matériel objet de la présente demande de devis, imputables à un défaut d'emballage ou autre, seront à la charge du fournisseur ;
- Les recours éventuels contre les compagnies de transport seront également à la charge du fournisseur ;

4. Modalités et lieux de livraison

La livraison, l'installation et la mise en service de l'équipement objet de la présente demande de devis devront être réalisées par les moyens propres du titulaire du marché aux lieux cités en Annexe 1.

Les équipements livrés, installés et mis en service par le fournisseur doivent être accompagnés d'un bulletin de livraison établi en 3 exemplaires dont un exemplaire remis au représentant du fournisseur. Ce bulletin doit indiquer :

1. La date de livraison et installation ;
2. La référence au marché ;
3. L'identification du fournisseur ;
4. L'identification des équipements livrés (N° du marché, N° lot, N° de l'article, désignation et caractéristique de l'équipement livré, quantité livrée..... etc).

Toute livraison, installation et mise en service de l'équipement doivent s'effectuer pendant les jours ouvrables et en dehors des jours fériés et dans tous les cas selon un planning préétabli par le fournisseur et accepté par le maître d'ouvrage.

Le fournisseur s'engage à fournir :

- 1- les documents de mise en marche ;
- 2- un manuel d'utilisation ;
- 3- les documents de maintenance.

Ces documents doivent être rédigés en langue française.

Le fournisseur s'engage, pour tous les articles livrés, installés et mis en service à réaliser des formations au profit du personnel chargé de l'exploitation des équipements objet desdits articles.

Avant de commencer la livraison des équipements objet de la présente demande de devis, les représentants désignés du maître d'ouvrage et du fournisseur devront tenir, au plus tard deux semaines après notification de l'ordre de service, une première réunion de concertation et de cadrage pour discuter des plannings de livraison et des différentes opérations en relation avec le lot et avec le site concerné.

Le planning de livraison ainsi établi et accepté par le maître d'ouvrage prendra en considération l'état d'avancement des travaux de construction des instituts de

formation destinataires des équipements afin de s'assurer de la disponibilité des locaux pour la réalisation des opérations de livraison et de mise en service des équipements.

Dans le cas où un ou des instituts destinataires des équipements ne sont pas en état de recevoir les équipements, MCA-Morocco informera au préalable le fournisseur du lieu de livraison.

Avant toute livraison, installation et mise en service de l'équipement, le titulaire du marché doit faire parvenir un préavis d'au moins huit jours au maître d'ouvrage.

Chaque livraison devra être accompagnée de l'Attestation de Réception du Matériel (ARM) citée en Annexe 2, datée et mentionnant explicitement, les quantités et les caractéristiques du matériel livré.

Les Attestations de Réception du Matériel (ARM) seront établies en six (3) exemplaires. Elles devront être signées et portées les noms, prénoms et qualités des membres du comité de réception.

RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE

MCA-Morocco communiquera au prestataire les noms des membres du comité de réception des équipements pour chaque institut de formation, ces comités seront composés notamment des représentants de MCA-Morocco et des bénéficiaires du projet.

Les membre du comité de réception des équipements désignés par MCA s'assurent, en présence du fournisseur ou de son représentant, de la conformité des matériels aux spécifications techniques (voir article n°4 de l'Annexe B).

Les matériels livrés et installés sont soumis à des vérifications destinées à constater la conformité à tous égards des caractéristiques des équipements et matériels livrés et installés aux descriptions et caractéristiques associées indiquées à l'article 4 de l'Annexe B ou par comparaison avec les fiches techniques de la documentation technique.

Ce comité de réception procédera sur site à la validation de la réception des équipements sur la base des spécifications indiquées dans l'annexe A.

Après validation de la réception, les ARM sont établis en 3 exemplaires dont un est conservé par le bénéficiaire du projet ; 1 exemplaire est conservé par le fournisseur et le dernier est conservé par le représentant de MCA-Morocco.

Elles devront être signées et portées les noms, prénoms et qualités des membres du comité de réception.

Après réception des Attestations de Réception du Matériel (ARM), MCA-Morocco établi un procès-verbal de réception provisoire (acceptance note).

La réception définitive est prononcée après l'expiration du délai de garantie qui commencent à courir à partir de la date de signature de la réception provisoire.

DEFECTUOSITE / REJET

Si le matériel livré et installé, appelle à des réserves ou ne répond pas entièrement aux spécifications techniques du marché, le représentant du maître d'ouvrage en prononcera le rejet pur et simple.

Les délais ouverts alors au titulaire du marché pour présenter des nouveaux équipements ne constituent pas par eux-mêmes, une justification valable d'une prolongation des délais de livraison.

5. Délai de livraison et pénalités pour le retard :

Le fournisseur devra livrer tous les équipements relatifs à chaque lot dans un délai ne dépassent pas **9 mois**.

Le délai de livraison comprend l'installation, la mise en marche des équipements et éventuellement la formation du personnel d'exploitation.

Le délai de livraison court à partir de la date prévue par l'ordre de service prescrivant le commencement de la livraison des équipements.

Ce délai court à partir du lendemain de la date de notification du ou des ordres de service prescrivant le commencement de la livraison, de l'installation et de la mise en service des équipements y afférentes ou de la date prévue par lesdits ordres de services.

A défaut d'avoir terminé la livraison, l'installation, la mise en service et la réalisation de la formation le cas échéant, des équipements dans les délais prescrits, il sera appliqué au fournisseur une pénalité par jour calendaire de retard de 2 ‰ (deux pour mille) du montant initial du marché modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au fournisseur.

L'application de ces pénalités ne libère en rien le fournisseur de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre du présent marché.

Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10 % du montant initial du marché modifié ou complété éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'Agence MCA-Morocco est en droit de résilier le marché après une mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives prévues par la présente consultation.

6. Garantie :

Le Fournisseur déclare et garantit que les biens sont neufs, d'origine constructeur, qu'ils n'ont jamais été utilisés et qu'il intègre toutes les améliorations récentes en termes de conception et de matériaux.

Pour le matériel qui sera livré dans le cadre du marché résultant de la présente demande de devis, il est exigé une garantie matérialisée par une attestation de garantie remise au maître d'ouvrage à la date de la livraison.

La période de garantie est de **douze (12) mois** ; elle sera appliquée à compter de la date de la réception provisoire du matériel.

Toutefois, ce délai sera prolongé au cas où certaines défaillances sont constatées sur le matériel au moment de la réception définitive.

Portée de la garantie – Continuité de service et support technique

1. Portée de la garantie

Durant la période précitée à l'article « **Délai de Garantie** » des présentes Spécifications des Biens et Services Connexes, la garantie inclut :

- La maintenance préventive des équipements et du matériel pendant toute la durée de garantie suivant un programme de maintenance préétabli et validé avec les instituts bénéficiaires,
- La maintenance curative et la réparation des dysfonctionnements et pannes aux frais du fournisseur (en site et hors site) en pièces et main d'œuvre ;
- Le déplacement sur site à ses frais pour la réparation ou la récupération et/ou le dépôt de l'équipement défaillant, ainsi que les frais de transport ;
- Toutes les dépenses, de quelque nature que ce soit, afférentes à la maintenance pour assurer la mise en marche des équipements objet du présent marché ;
- La garantie contre tout vice de fabrication et/ou vice caché de chaque équipement livré ;
- La garantie contre tout non-fonctionnement dû à la configuration du matériel ou du logiciel ;
- Le remplacement des équipements livrés en cas de non-conformité entre la configuration retenue dans l'offre et celle livrée par le fournisseur, ou en cas de panne de mise en service, excepté le cas des attaques virales ;
- Le délai maximal de réparation est de cinq (05) jours ouvrables (y compris le délai de récupération et de retour sur site).

2. Continuité de service et support technique

Le fournisseur s'engage à assurer, durant la période de garantie, la continuité de service et le support technique permanent au profit des instituts bénéficiaires des équipements.

Ce support technique consiste notamment à :

- Mettre en place une hotline (téléphonique) et un helpdesk (via application web) pour recueillir les réclamations et résoudre les pannes des instituts bénéficiaires ;
- Les réclamations seront initiées par le gestionnaire de l'institut. Cette hotline et ce helpdesk seront opérationnels tous les jours ouvrables du lundi au samedi, de 08H30 à 18H30 :
 - Ils seront accessibles via un numéro qui doit être fonctionnel et interchangeable durant toute la tranche de garantie et doit être inclus dans l'autocollant collé à tous les équipements de la présente demande de devis dont le modèle sera fourni par MCA-Morocco ;
 - Ils devront réceptionner les appels en arabe et en français.
- Assurer l'interface, en tant qu'interlocuteur unique, vis-à-vis des instituts concernant la déclaration des pannes ;

- Recevoir toutes les réclamations formulées par les instituts via la hotline et/ou la plateforme web ;
- Orienter les appels vers les services compétents pour résoudre les pannes réclamées dans les meilleurs délais et conditions ;
- Suivre la résolution des pannes et assurer la traçabilité de leur résolution sur la plateforme web en introduisant les renseignements nécessaires aux moments opportuns.

En cas de manquements ou de défaillances dûment constatés, imputés au fournisseur, le montant du préjudice subi sera défalqué de la retenue de garantie.

7. Attribution des offres :

Les offres devront répondre aux critères suivants, pour chaque lot :

- a) Critères de conformité administrative : Dossier technique, attestations, durée de validité du devis, garantie d'offre et capacité financière (voir le point 2 de cette présente demande de devis).
- b) Critères de conformité avec les besoins exprimés (description et spécifications/conditions) dans le bordereau à l'Annexe A en plus **du dossier technique** à cette demande de devis.

N.B : Les variantes ne seront pas autorisées et ne seront pas considérées durant l'évaluation, le cas échéant

- c) Critère financier
Le marché sera attribué à l'offre la moins-disante (**Hors TVA et Hors droits de douane**) pour l'ensemble des articles parmi les soumissions ayant satisfait à l'ensemble des critères de conformité sous réserve de démontrer une capacité financière suffisante

8. Conditions de paiement

Le paiement sera effectué, selon le tableau ci-dessous, dans les trente (30) jours à compter de la date de réception par l'Agence MCA-Morocco d'une facture finale valide et correcte libellée au nom de l'« Agence MCA-Morocco »

Un procès-verbal de réception sera établi et dûment signé par le Directeur du projet (ou de la personne qui sera désignée par lui).

Pour le Lot 4

Sites	Livraison	Pourcentage
-------	-----------	-------------

IFMSAS Béni Mellal	A la réception provisoire, après réception, installation et test de tout le matériel	90%
	A la réception définitive qui se prononcera après le délai de la garantie	10% ¹
IFMSAS Meknès	A la réception provisoire, après réception, installation et test de tout le matériel	90%
	A la réception définitive qui se prononcera après le délai de la garantie	10% ²
IFMSAS Oujda	A la réception provisoire, après réception, installation et test de tout le matériel	90%
	A la réception définitive qui se prononcera après le délai de la garantie	10% ³

Pour le Lot 5

Sites	Livraison	Pourcentage
IFMSAS Béni Mellal	A la réception provisoire, après réception, installation et test de tout le matériel	90%
	A la réception définitive qui se prononcera après le délai de la garantie	10% ⁴

¹ Cette retenue peut être remplacée par une caution bancaire

² Cette retenue peut être remplacée par une caution bancaire

³ Cette retenue peut être remplacée par une caution bancaire

⁴ Cette retenue peut être remplacée par une caution bancaire

IFMSAS Oujda	A la réception provisoire, après réception, installation et test de tout le matériel	90%
	A la réception définitive qui se prononcera après le délai de la garantie	10% ⁵

9. Date limite de dépôt des offres :

Votre devis doit être soumis au plus tard le **05 mai 2021 avant 23h00mn** suivant le lien ci-après : <https://www.dropbox.com/request/bvL7pJ8o1qi6qj9lBWMj>

En vous priant d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme Malika LAASRI
Directrice Générale
Agence MCA-Morocco

⁵ Cette retenue peut être remplacée par une caution bancaire

ANNEXE A-Bordereaux des prix

Lot 4 : Matériel de stérilisation

N°	Description	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Meknès	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale	Prix Unitaire Hors TVA et Hors droit de douane (MAD ou USD)	Prix Total Hors TVA et Hors droit de douane (MAD ou USD)
1	AUTOCLAVE HORIZONTAL 300 LITRES minimum - DOUBLE FACE	1	1	1	3		
2	Bain marie bouillant acier inox à 12 postes	1	1	1	3		
3	LAVEUR DESINFECTEUR 10 paniers	1	1	1	3		
4	Laveur Ultrason	1	1	1	3		
5	THERMO-SOUDEUSE	1	1	1	3		
Montant Total (en MAD ou en USD) HTVA et HDD							
Délai de livraison proposé :							
Période de validité du devis :							

Lot 5 : Appareils de mesure électrique

N°	Description	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale	Prix Unitaire Hors TVA et Hors droit de douane (MAD ou USD)	Prix Total Hors TVA et Hors droit de douane (MAD ou USD)
1	Alimentation de table numérique	6	6	12		
2	GENERATEUR DE FONCTION	6	6	12		
3	LAMPE AVEC LOUPE	12	12	24		
4	Multimètre	14	14	28		
5	MULTIMETRE NUMERIQUE	24	24	48		
6	OSCILLOSCOPE 4 VOIES	6	6	12		
7	PERCEUSE D'ETABLI D'ELECTRONICIEN	5	5	10		
8	PLAQUETTE DE MONTAGE ET ESSAI DES CIRCUITS ELECTRONIQUES (PLATINE D'ESSAI)	50	50	100		
9	STATION DE DESSOUDAGE	12	12	24		
10	STATION DE SOUDAGE A AIR CHAUD	12	12	24		
Montant Total (en MAD ou en USD) HTVA et HDD						
Délai de livraison proposé:						
Période de validité du devis :						

Annexe B : Spécifications techniques



Acquisition, Livraison, Installation et Mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux Instituts de formation professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka

EW 39-A

Projets : IFMSAS Béni Mellal (CFP 24), IFMSAS Meknès (CFP 36) et IFMSAS Oujda (CFP 32)

Lots 4 & 5

TERMES DE REFERENCE

ARTICLE 1 : OBJET DE LA DEMANDE DE DEVIS

La présente demande de devis consiste en la fourniture des équipements technico-pédagogiques et les services y afférents destinés aux instituts de formation ci-après :

- Institut de Formation dans les Métiers de la Santé et de l'Action Sociale de Béni Mellal – CFP 24 (IFMSAS-Béni Mellal) ;
- Institut de Formation dans les Métiers de la Santé et de l'Action Sociale de Meknès-CFP 36 (IFMSAS-Meknès) ;
- Institut de Formation dans les Métiers de la Santé et de l'Action Sociale d'Oujda CFP 32 (IFMSAS-Oujda).

Les biens et services à fournir dans le cadre de cette demande de devis rentrent dans le cadre de la mise en œuvre de la composante «Acquisition des équipements technico-pédagogiques» pour la réalisation des projets retenus pour l'appui du Fonds Charaka.

La présente demande de devis est constituée de 2 lots répartis comme suit :

Lot n° 5 : Appareils de mesure électrique

Lot n° 4 : Matériel de stérilisation

L'offre concernant un lot donné doit comprendre tous les items constitutifs dudit lot. Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

Les équipements technico pédagogiques objet de la présente demande de devis devront être conformes à l'ensemble des prescriptions techniques minimales indiquées à l'article 4.

Le fournisseur est tenu de fournir les équipements technico pédagogiques destinés aux instituts cités à l'article 1 ci-haut, et prendre en charge la livraison, l'installation et la mise en marche de tous les équipements, ainsi que la configuration, le cas échéant et la fourniture des prestations et services décrits dans l'article 4 des présents TDRs.

Ces prestations comprennent notamment, pour chaque item des équipements technico pédagogique, les éléments suivants :

- La fourniture, le déploiement, l'installation et la mise en service des équipements selon la description de l'article 4 des présents TDRs;
- La mise en place de la configuration logicielle requise, le cas échéant conformément au descriptif de l'article 4 ;
- La prise en charge de la continuité de service et de la maintenance de tous les équipements, matériels et logiciels fournis dans le cadre du présent marché durant la période de garantie qui est de 1 an;
- L'animation de sessions de formation au profit du personnel désigné par les gestionnaires des instituts;

Les quantités des équipements à livrer par article et par institut sont précisés dans l'article 4.

Qualité de service

Le fournisseur s'engage à superviser le service afin d'effectuer les diagnostics nécessaires et de remédier aux anomalies conformément aux dispositions de l'article 8 des présents TDRs.

ARTICLE 3 : REGLES D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS TECHNICO PEDAGOGIQUES

Le fournisseur exécutera sa prestation selon les modalités suivantes :

1. Partie matérielle

Le fournisseur doit fournir, en langue française, les manuels d'utilisation de tout équipement ou matériel fourni.

2. Partie logicielle

Le fournisseur doit implémenter (installer, paramétrer et configurer) tous les logiciels fournis avec les équipements concernés.

3. Inventaire des équipements

- Après installation, le fournisseur affichera, sur chaque équipement inventorié (la liste des équipements concernés sera arrêtée dans la réunion de démarrage), le numéro d'inventaire fourni par le gestionnaire de l'institut de formation et ce, selon le modèle d'étiquette autocollante cité au point 2 de l'article 8.

- Le fournisseur est tenu de remettre au maître d'ouvrage la base de données d'inventaire du matériel livré. Cette base de données doit comprendre tous les équipements en indiquant les références du contrat et le lot concernés, ainsi que leurs marques, types, numéros de série et numéros d'inventaire plus une photo en couleur de l'équipement installé sur place.

4. Transfert de compétence et initiation à l'usage :

Le fournisseur est tenu, après la livraison, l'installation et la mise en marche des équipements lourds, d'assurer une formation d'au moins 2 jours aux personnels désignés à cet effet et ce en matière d'usage des différents composants livrés.

ARTICLE 4 : SPECIFICATIONS MINIMALES DES PRESTATIONS DEMANDEES

Lot n° 5 : Appareils de mesure électrique

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Oujda	Total Quantité
1	Alimentation de table numérique	<p>Une Alimentation de table numérique pour les Travaux Pratiques dans un environnement éducatif:</p> <ul style="list-style-type: none"> -2 canaux avec environ: -Tension de sortie nominale de 0 à 30 V -Courant de sortie nominal de 0 à 3 A -Série de suivi de tension de 0 à 60 V -Suivi de Courant parallèle de 0 à 6 A -4 cordons d'essai -Température de fonctionnement: 15°C à 40°C -Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E -Conforme aux normes EN 61010-1:2001 -Marquage CE obligatoire -Documentation utilisateur et technique en français 	6	6	12
2	GENERATEUR DE FONCTION	<p>Un Générateur de fonctions et signaux pour Travaux Pratiques d'électronique dans un environnement éducatif:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Forme de sortie de signal: Sine, carrée, triangulaire et rampe -Gamme de fréquence entre 0,5Hz et 5MHz -Fréquence numérique -Amplitude et écart numérique -Balayage linéaire et logarithmique interne -Balayage variable -Modulation d'amplitude interne et externe 	6	6	12

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Oujda	Total Quantité
		<ul style="list-style-type: none"> -Modulation de fréquence -Précision de la base de temps $\pm 10\text{ppm}$ -Température de fonctionnement: 15°C à 40°C -Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E -Marquage CE obligatoire -Documentation utilisateur et technique en français 			
3	LAMPE AVEC LOUPE	<ul style="list-style-type: none"> - La loupe sur pied LED à économie d'énergie peut être utilisée comme loupe de travail, lampe de bricolage, loupe de table, loupe d'horloger, lampe cosmétique, loupe lumineuse, lampe de maquillage ou comme loupe de lecture avec lumière pour les personnes âgées. - 36 LED importées longue durée de vie / bras supérieur en métal réglable et bras inférieur en plastique ABS. Bras articulés qui vous permettent de positionner la tête dans n'importe quelle position. - L'anneau lumineux LED à économie d'énergie assure un éclairage sans ombre sans émission de chaleur. - Le couvercle en plastique ABS empêche les dommages et la formation de poussière de la lentille en verre. - Barre de support en métal, certifiée CE. 	12	12	24

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Oujda	Total Quantité
4	Multimètre	Multimètre à pince : Affichage: écran LCD Affichage maximum: 4000 Indication de limite supérieure: affichage OL Type de batterie: 2 piles AAA de 1,5 V (non incluses) Alimentation automatique: oui Test de diode: Oui Gamme de tension CC: 400mV / 4V / 40V / 400V / 600V Précision de tension CC: $\pm 2,5\% + 5$ Plage de tension alternative: 400mV / 4V / 40V / 400V / 600V Précision de tension alternative: \pm $0,8\% + 5$ Gamme de courant alternatif: 40 A / 400 A Précision du courant AC: $\pm (2,5\% +$ $5)$ Gamme de résistance: 400 Ω / 40k Ω / 400k Ω / 4M Ω / 40M Ω Précision de résistance: $\pm (1,2\% + 5)$ Gamme de capacité: 5nF / 50nF / 500nF / 5 μ F / 50 μ F / 200 μ F Précision de capacité: $\pm (3\% + 5)$ Gamme de fréquences: 10Hz- 10MHz Précision de fréquence: $\pm (0,5\% + 5)$ Plage de température: -20 ~ 750 °C Précision de la température: ± 1 °C Continuité: le buzzer <30 Ω sonne	14	14	28

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Oujda	Total Quantité
5	MULTIMETRE NUMERIQUE	<p>Un Multimètre numérique pour les Travaux Pratiques dans un environnement éducatif:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affichage numérique -Rétroéclairage d'écran -Sélection de plage automatique et manuelle -Fonction HOLD et AutoHOLD -Mode d'enregistrement min./max./moyenne avec alerte min./max. -Relevés de température (sonde à thermocouple incluse) -Test de continuité sonore et test de diode -Alerte de cordon d'essai -Alarme de tension dangereuse pour les tensions supérieures à 30 V -Température de fonctionnement: 15°C à 40°C -Indication d'état de la batterie -Conforme aux normes de sécurité EN61010-1, 1000V CAT III, 600V CAT IV -Boîtier ergonomique avec étui intégré -Marquage CE obligatoire -Documentation utilisateur et technique en français 	24	24	48

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Oujda	Total Quantité
6	OSCILLOSCOPE 4 VOIES	<p>Un Oscilloscope pour Travaux Pratiques d'électronique dans un environnement éducatif:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bande passante 100MHz -2 canaux -Taux d'échantillonnage aléatoire 1 Géc/s sur tous les canaux -Sensibilité verticale entre 2mV/div et 10V/div -Base de temps min: 2,5ns/div -Affichage sur écran LCD min: 7 pouce -Résolution verticale: 8bits -Fonction de zoom -Température de fonctionnement: 15°C à 40°C -2 Port USB pour la mémorisation des données et pour une connexion à un PC -Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E -Conforme aux normes de sécurité EN61010 -Marquage CE obligatoire -Documentation utilisateur et technique en français 	6	6	12
7	PERCEUSE D'ETABLI D'ELECTRONICIEN	<p>Caractéristiques :</p> <p>Énergie : 18 V Li-Ion</p> <p>Frappe V1/V2 : 0 à 8250 / 0 à 27000 cps/min</p> <p>Couple de serrage max. (élast/franc) : 36 / 62 Nm</p> <p>Ø max. dans béton/acier/bois : 13 / 13 / 38 mm</p> <p>Vibration perçage percussion (ah) : 6 m/s²</p> <p>Pression sonore (Lpa) : 82 dB (A)</p>	5	5	10
8	PLAQUETTE DE MONTAGE ET ESSAI DES CIRCUITS ELECTRONIQUES (PLATINE D'ESSAI)	<p>Dimensions du colis 85 x 50 x 20 cm;</p> <p>Poids de l'article 5 kg</p>	50	50	100

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Oujda	Total Quantité
9	STATION DE DESSOUDAGE	<p>Station de dessoudage numérique avec réglage de la température et pompe à vide intégrée, par AGT</p> <p>Aspire les soudures liquéfiées en détachant le raccord soudé</p> <p>Idéal pour le traitement de platines, circuits imprimés et composants électroniques</p> <p>Plage de températures : 160 - 480 °C, réglable par étapes de 1 ou 5 °C</p> <p>Pistolet à dessouder avec bac collecteur et poignée ergonomique pour un travail simple et propre</p> <p>Support pour fer à souder résistant à la chaleur avec base lourde pour rangement sécurisé du pistolet</p> <p>Base avec renforcements pour éponges de nettoyage et pannes à souder</p> <p>Écran LED pour affichage des températures et unités de température</p> <p>Utilisation facile à 3 boutons : °C / °F, température plus élevée ou plus basse</p> <p>Nettoyage facile : bac collecteur amovible</p> <p>Bâtonnet pour nettoyage du canal d'aspiration</p> <p>Puissance : 200 W</p> <p>Alimentation : 230 V</p> <p>Dimensions station : 150 x 210 x 150 mm, pistolet : 125 x 30 x 190 mm, poids total : 2,7 kg</p>	12	12	24

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Oujda	Total Quantité
10	STATION DE SOUDAGE A AIR CHAUD	spécifications - Puissance réglable: 750 W ± 10% (maximum) - Double affichage LED de température à 3 chiffres: un pour le pistolet à air et un pour le fer à souder à l'étain. - Pistolet à air chaud avec débit d'air réglable avec potentiomètre de 120 litres / minute (maximum) et réglable de 100 ° C à 480 ° C. - 3 buses sont fournies pour le pistolet à air chaud (5 mm, 7 mm et 12 mm). - Température du fer à souder réglable de 200 ° C à 480 ° C. - Tension de fonctionnement de la soudeuse: 220 VAC. - Panne de fer à souder interchangeable compatible	12	12	24
Total			147	147	294

Lot n° 4 : Matériel de stérilisation :

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Meknès	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale
1	<p>AUTOCLAVE HORIZONTAL 300 LITRES minimum - DOUBLE FACE</p>	<p>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MINIMALES: Autoclave de stérilisation à vapeur autonome. Caractéristiques : Ouverture : double. Volume interne de la cuve : 300 litres minimum Capacité minimum de 03 paniers DIN Cuve de construction en acier inoxydable norme 316 L. Châssis et Habillage en acier inox poli satiné selon norme 304. Toutes les tuyauteries véhiculant la vapeur ou l'eau déminéralisée doivent être en acier inoxydable et pourvues d'une isolation thermique Tuyauterie de processus avec raccords Tri-Clamp pour faciliter le service Filtre à vide stérilisable avec degré de filtration 99,999% au minimum Forme de la cuve : parallélépipédique à double enveloppe. Chargement et déchargement manuel. Pression de timbrage de la cuve : 2,5 bars au minimum, Isolation thermique de la paroi externe de la cuve. Portes coulissantes automatiques entièrement en inox renforcé. Fermeture des portes assurant une herméticité de la chambre de stérilisation par des joints en</p>	1	1	1	3

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSA S Béni Mellal	Quantité IFMSAS Meknès	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale
		<p>silicone poussée par la vapeur. Système des portes coulissantes à transfert vertical. Façade et portes escamotables permettant une ouverture complète et un accès aisé pour la maintenance de tous les composants. Système de sécurité de détection d'obstacles Verrouillage simultané des portes. Température de stérilisation : 121° et 134°. Stérilisation avec pré vides préalables et séchage final par vide. Dispositif de vide avec pompe à vide à anneau liquide à double stade et condenseur. Organe de contrôle et de commande Sélection d'au moins 08 programmes : instruments, textiles, caoutchouc, Bowie & Dick, test d'étanchéité...) un échangeur pour réduire la température d'eau de vidange de la chambre avant qu'il ne soit aspiré par la pompe à vide l'autoclave doit être muni d'un économiseur d'eau pour fournir de l'eau froide pour la pompe à vide, déclenchée par une vanne à commande thermostatique. L'économiseur d'eau doit également échanger de la chaleur pour refroidir le condensat retourné. La machine doit permettre une économie de consommation d'eau d'au moins 35% en</p>				

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSA S Béni Mellal	Quantité IFMSAS Meknès	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale
		<p>standard.</p> <p>Générateur de vapeur sèche (avec une teneur en eau de 2 à 5% au maximum) avec construction en acier inoxydable.</p> <p>Générateur de vapeur autonome, chauffage électrique avec électropompe de remplissage intégrée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Injection directe séparée de vapeur dans la chemise et la chambre pour améliorer la qualité de la vapeur <p>La solution de soudure par points fournit un contact de transfert de chaleur supérieur à 80% + avec un meilleur contrôle de la répartition uniforme de la température dans la chambre,</p> <p>Système d'entretien du générateur de vapeur via une vidange automatique après une série de cycles exécutés.</p> <p>Système automatique de régulation du niveau d'eau par sondes.</p> <p>Panneau de commande intégré dans le panneau frontal de l'autoclave avec affichage au minimum sur écran couleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Graphique du cycle en temps réel. ▪ Historique des alarmes ▪ Signalisation des phases de stérilisation ▪ Menu technique préventif avec aide au diagnostic pour la maintenance <p>Compteur de cycles de stérilisation</p> <p>Alimentation système de contrôle par UPS au moins pour</p>				

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSAS Béni Mellal	Quantité IFMSAS Meknès	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale
		<p>5 minutes en cas d'une panne d'électricité</p> <p>Avec imprimante intégrée des paramètres et des courbes de stérilisation.</p> <p>Sécurité :</p> <p>Pas de lancement du cycle de stérilisation lorsque les portes sont ouvertes.</p> <p>Pas d'ouverture des portes lorsque l'autoclave est sous pression.</p> <p>Possibilité d'arrêt en urgence du cycle des deux côtés chargement et déchargement.</p> <p>Pas d'ouverture simultanée des deux portes.</p> <p>Sécurité en cas de surchauffe.</p> <p>Sécurité en cas de coupure du courant ou de l'alimentation en eau.</p> <p>Soupape de sécurité.</p> <p>Système auto-test.</p> <p>Système de signalisation des phases de stérilisation.</p> <p>Accessoires :</p> <p>Un module avec deux (2) étagères grillagées.</p> <p>3 Paniers</p> <p>Un Chariot de chargement et de déchargement en Acier inox de même marque que l'autoclave.</p>				
2	bain marie bouillant acier inox à 12 postes	<p>Bain-marie de 12 litres jusqu'à 100 ° C, affichage LED rétroéclairé, minuterie jusqu'à 99 heures, fonctions de démarrage différé et température sûre pour la protection des échantillons.</p> <p>Plateau intérieur amovible et plaque inférieure perforée en acier. Couvercle en acier articulé</p>	1	1	1	3

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSA S Béni Mellal	Quantité IFMSAS Meknès	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale
		au réservoir avec trou pour le passage du capteur externe Homogénéité de la température à 37 ° C: ± 0,5 ° C Résolution: 0,1 ° C Température entre 5 et 100 ° C Variation de température à 37 ° C: ± 0,1 ° C. fourni avec 3 racks pour tuyaux diam. 31mm-5 sièges				
3	LAVEUR DESINFECTEUR 10 paniers	Dimension externe: 4800 cm x 1700 cm x 1700 cm profondément Volume: Volume pertinent : 360 L Chirurgical : 10 paniers de lavage standard Instruments : (50 x 480 x 250 mm) Couche de chariot : 5 Élémt. élect. : 220V 60Hz La température de nettoyage : 20-98°C La température de séchage : 20-100°C Pompe péristaltique : Enzyme neutre, agents de Polishing, désinfectants Consommation d'eau : 25L/cycle*hour Chauffage : Électrique Système de régulation : Contrôle automatique automatisé d'écran tactile Commande automatique : Le QS androïde, sauvegarde des données de cycle de stérilisation pendant 3 années Programmes : Lavage de quik d'enzymes, lavage standard, Nettoyage à hautes températures, nettoyage de	1	1	1	3

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSA S Béni Mellal	Quantité IFMSAS Meknès	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale
		Chemical, Nettoyage à hautes températures rapide et séchage				
4	Laveur Ultrason	<ul style="list-style-type: none"> - Volume max. de la cuve : 9.5 l - Fréquence Monofréquence : 37 kHz - Puissance des ultrasons 150 W - Puissance de chauffage 400 W - Dimensions internes (L x H x P): 300 x 150 x 240 mm - Dimensions du panier 255 x 80 x 200 mm (L x H x P) - Dimensions externes 365 x 264 x 278 mm (L x H x P) - Alimentation 220 - 240 / 50 Hz - Poids 5.9 kg - Avec : <ul style="list-style-type: none"> - Chauffage - Fonction balayage de fréquence (sweep) - Fonction dégazage (degas) - Robinet de vidange 	1	1	1	3
5	THERMO-SOUDEUSE	<ul style="list-style-type: none"> Vitesse de soudage 10 m/min Température de soudage 0-220° Tolérance de température ± 5°C - Bord de soudage progressivement réglable 0 à 35 mm Branchement au réseau 230V,50/60 Hz,Puissance 390VA Dimensions 	1	1	1	3

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité IFMSA S Béni Mellal	Quantité IFMSAS Meknès	Quantité IFMSAS Oujda	Quantité totale
		lpxh:475x260x145mm Poids 15Kg Habillage externe en acier inox AISI 304 Accessoires: Plateau rouleur facilitant le défilement des sachets unitaires de dimension:830x280x60mm				
Total			5,00	5,00	5,00	15,00

ANNEXE B

Conditions générales du Bon de commande :

- 1. PRIX.** Tous les prix sont fermes et non révisables, sauf accord préalable à l'écrit.
- 2. FRAIS SUPPLEMENTAIRES.** Aucun frais d'aucune sorte ne sera autorisé sauf accord spécifique de l'Acheteur à l'écrit.
- 3. MODIFICATIONS.** Aucune modification de ce Bon de commande n'engagera l'Acheteur, sauf si la modification est convenue par l'intermédiaire d'un avis de modification formel du Bon de commande de la part de l'Acheteur.
- 4. GARANTIE.** Le Fournisseur garantit que, pour une période de 1 an, les marchandises sont exemptes de défauts de conception, de matériel et de fabrication et fonctionnent conformément aux spécifications. L'Acheteur doit aviser le Fournisseur de tout manquement aux garanties précédentes et le Fournisseur, à ses frais, réparera ou remplacera au plus vite ces produits défectueux.
- 5. ACCORD ET MODIFICATION.** Ce Bon de commande constitue l'intégralité de l'accord entre les parties, et aucune obligation non écrite dans l'accord leur est obligatoire. Aucune modification de l'une quelconque des dispositions ne sera obligatoire, sauf en cas d'accord au préalable écrit et signé par l'Acheteur.
- 6. SOUS-TRAITANCE.** Le Fournisseur ne doit pas sous-traiter ni déléguer les performances demandées en vertu du présent Bon de commande sans le consentement écrit préalable de l'Acheteur.
- 7. FORCE MAJEURE.** Tout retard ou défaillance de l'une ou l'autre des parties pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la présente loi doit être justifié s'il est causé par un événement ou une circonstance raisonnablement indépendante de la volonté de cette partie et qui n'est pas de sa faute, pourvu que l'intéressée en donne un préavis écrit dans les cinq (5) jours. Au cours de la période de retard par le Fournisseur, l'Acheteur peut acheter des biens provenant d'autres sources et réduire les quantités du calendrier du Fournisseur sans aucune responsabilité de l'Acheteur, ou demander au Fournisseur de fournir les marchandises provenant d'autres sources selon les quantités demandées par l'Acheteur.
- 8. LIVRAISON.** Sauf dans les cas prévus ci-après, la livraison doit être faite conformément au délai indiqué dans le présent bon de commande et l'Acheteur se réserve le droit d'annuler la commande si la livraison n'est pas effectuée comme indiqué. Si le Fournisseur a des raisons de croire que les livraisons ne seront pas effectuées comme demandé dans le bon de commande de l'Acheteur, le Fournisseur doit fournir un avis écrit indiquant la cause et la période de ce retard prévu.
 - 8.1 PENALITE DE RETARD SUR LA LIVRAISON :** Si le délai de livraison n'est pas respecté, une pénalité par jour ouvrable de retard égale à deux millièmes du montant total HTVA du présent bon de commande, sera retenue jusqu'à hauteur de 10% du montant total HTVA. Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra choisir de résilier le présent bon de commande
- 9. RÉSILIATION PAR CONVENANCE.** L'Acheteur peut résilier ce contrat par un avis écrit en tout ou en partie, lorsqu'il est dans l'intérêt de l'Acheteur de le faire. Si ce contrat est ainsi résilié, le Fournisseur et l'Acheteur peuvent convenir du montant à payer au Fournisseur en raison de

cette résiliation.

10. DÉFAUT. L'Acheteur peut, par avis écrit, résilier tout ou partie du présent contrat :

- Si le Fournisseur omet de livrer des marchandises ou d'effectuer des services dans le délai spécifié où
- Si le Fournisseur omet d'effectuer toute autre exigence du présent bon de commande et ne remédie pas à ce défaut dans les dix (10) jours suivant la réception de l'avis de l'Acheteur, précisant cette défaillance.

11. RESPONSABILITÉ POUR BLESSURES. Le Fournisseur doit indemniser l'Acheteur contre toute responsabilité pour toute lésion corporelle et dommages matériels causés par les biens ou services effectués par le Fournisseur.

12. AUCUNE DEROGATION. Le non-respect par l'Acheteur de l'une des dispositions ne renonce ni à ces dispositions ni au droit de l'Acheteur de faire respecter toutes ces dispositions.

13. LOI APPLICABLE ET FORUM. Cette commande doit être interprétée conformément à la loi et sera régie par la loi du Maroc.

14. CONFORMITE AVEC LA LOI. Le Fournisseur accepte de se conformer aux dispositions de toutes les lois et ordres fédérales et locales actuelles et futures ainsi que toutes les autres règles et règlements applicables à cette commande et sa performance.

15. FACTURATION. Après chaque expédition ou service fourni en vertu de la présente commande, le Fournisseur doit envoyer une facture séparée. Le paiement de la facture ne constitue pas une acceptation des biens ou des services et doit faire l'objet d'un ajustement approprié pour toutes les défaillances de la part du fournisseur qui ne respectent pas les exigences de cette commande. Toutes les factures doivent faire référence aux numéros de commande de MCA-Morocco pour éviter tout retard de paiement.

16. PAIEMENT. MCA-Morocco doit effectuer le paiement au fournisseur dans les 30 jours à compter de la réception, en bon état, de tous les biens et services spécifiés dans le bon de commande et de la facture complète.

17. REPARATIONS. Si l'un des biens est trouvé d'être défectueux, dans un délai raisonnable, après la livraison à l'Acheteur, l'Acheteur aura le droit de rejeter et de renvoyer ces biens à la charge du fournisseur et d'en déduire le coût de sa facture.

Modèle de Garantie Bancaire de retenue de garantie

[La banque, à la demande du Fournisseur, doit remplir le formulaire conformément aux instructions indiquées]

Agence ou succursale de la banque : **[insérer le nom et l'adresse du Garant en toutes lettres]**

Bénéficiaire : **Agence MCA-Morocco**

Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l'Education-Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE Hay Riad, Bâtiment MCA-Morocco 4^{ème} étage, Rabat- Maroc

Date : **[Insérer la date d'émission]**

GARANTIE DE RETENUE DE GARANTIE N° : **[insérer le numéro de retenue de garantie]**

Nous avons été informés que **[insérer le nom du Fournisseur en toutes lettres]** (ci-après le « Fournisseur ») a conclu le Contrat n° **[référence du contrat]** en date du **[insérer le jour et le mois], [insérer l'année]** avec **l'Agence MCA-Morocco** (dénommée ci-après « le Bénéficiaire »), pour l'Acquisition, Livraison (ci-après le « Contrat »).

En outre, nous reconnaissons que, aux termes du Contrat, une retenue de garantie est exigée.

À la demande du Fournisseur, nous nous engageons irrévocablement à verser au Bénéficiaire tous montants ne dépassant pas un total de **[insérer le(s) montant(s) en chiffres et en toutes lettres]**, à réception de la première demande écrite du Bénéficiaire accompagnée d'une déclaration écrite indiquant que le Fournisseur a manqué à ses obligations au titre du Contrat, sans difficulté ni discussion, ni que vous ayez à prouver ou à démontrer le bienfondé de votre demande ou du montant demandé.

La Garantie expire au plus tard le **[insérer jour] [insérer mois] [insérer année] [remarque : la date d'expiration est vingt- huit (28) jours après la date de la réception définitive, sur présentation du Certificat de Réception définitive émis par l'Agence MCA-Morocco]**, et toute demande de paiement au titre de cette Garantie devra nous parvenir, à cette agence/à cette succursale, à la date d'expiration au plus tard.

[La Banque Émettrice doit supprimer les mentions inutiles] Nous confirmons que [nous sommes une institution financière légalement autorisée à fournir cette garantie au Maroc] **[OU]** [nous sommes une institution financière située à l'extérieur du Maroc mais avons une institution financière correspondante située au Maroc qui assurera l'applicabilité de cette garantie. Le nom de notre banque correspondante et nos coordonnées sont les suivants : **[fournir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique]].**

La présente Garantie est soumise aux règles de droit en vigueur au Maroc.

Pour la Banque

Signature
En qualité de :
Date :

Pour le Fournisseur

Signature
En qualité de :
Date :

ANNEXE 1 : Lieux de livraison

N° du Projet	Intitulé	Adresse
24	IFMSAS Béni Mellal	Beni Mellal
36	IFMSAS Meknès	Meknès
32	IFMSAS Oujda	Oujda

ANNEXE 2 : ATTESTATION DE RECEPTION DU MATERIEL

ATTESTATION DE RECEPTION DE MATERIEL

Je soussigné, (Nom, Prénom et qualité).....

..... atteste la livraison, l'installation et la mise en marche des équipements cités ci-dessous destinés au projet n° X portant sur la création ou l'extension de (nom de l'institut)

objet du lot n° X du contrat n° X, issu de la demande de devis n° et conclu avec le fournisseur

Ladite prestation a fait l'objet d'un examen de conformité par un comité de réception composé de :

- Le Gestionnaire du Fonds (Grant Manager), représentant de MCA-Morocco :

.....

- Le(s) représentant(s) du Bénéficiaire :

.....

Tableau des équipements technico-pédagogiques livrés

Fait à, le :

Cachet et signature du Fournisseur

Cachet et signature du

Lot n°	N° de l'article	Désignation de l'article	Quantité	N° Inventaire

Annexe 3 : Modèle de Garantie d'Offre (Garantie bancaire)

[À la demande du Soumissionnaire, la banque doit remplir le formulaire conformément aux instructions données]

Banque : [Nom de la banque et adresse de la branche ou du bureau d'émission]

Bénéficiaire: [insérer le nom et l'adresse de l'Acheteur]

Date: [insérer la date]

Garantie d'Offre N° : _____

Garantie d'Offre N° : _____

Nous avons été informés que [insérer le nom du Soumissionnaire] (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») vous a soumis son Offre datée [insérer le jour, le mois et l'année] (ci-après dénommée « l'Offre ») pour la fourniture de [insérer le nom des Services] en réponse à l'Appel d'Offres N° susmentionné.

Par ailleurs, nous comprenons que, selon vos conditions, les Offres doivent être accompagnées par une Garantie d'Offre.

À la demande du Soumissionnaire, nous [insérer le nom de la Banque] nous engageons par la présente, irrévocablement à vous payer, à votre première demande la somme ou les sommes que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer le montant en chiffres] ([insérer le montant en lettres]). Votre demande de paiement doit être accompagnée d'une déclaration écrite indiquant que le Soumissionnaire a manqué à l'une de ses obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

1. s'il retire son Offre pendant la durée de validité de l'Offre [insérer les dates de la durée de validité de l'Offre] qu'il a indiquée dans son Formulaire de soumission de l'Offre, sauf indications contraires à la Clause 21.2 des IS ; ou
2. si, après avoir été avisé qu'il a soumis l'Offre au moindre coût, (i) il n'accepte pas la correction par l'Acheteur des erreurs qui figurent dans son Offre, conformément aux dispositions de la Clause 32 ; ou
3. Si, après avoir été avisé de l'acceptation de son Offre par l'Acheteur, il refuse endéans le délai prévu de :
 - (i) fournir la Garantie d'exécution, conformément aux dispositions de la Clause 18 des CGC comme indiqué à la Clause 44 des IS, ou
 - (ii) d'exécuter le Contrat, conformément aux dispositions de la Clause 43 des IS.

Cette Garantie expire : (a) si le Soumissionnaire est le Soumissionnaire retenu, dès réception de copies du Contrat signé par le Soumissionnaire et de la Garantie d'exécution vous ayant été accordée sur instruction du Soumissionnaire ; ou (b) si le Soumissionnaire n'est pas le Soumissionnaire retenu, à la première des deux dates suivantes : (i) notre réception d'une copie de votre notification du fait que le Soumissionnaire retenu a signé le Contrat et a fourni la

Garantie d'exécution requise ; ou (ii) vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'Offre du Soumissionnaire.

Par conséquent, toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue par nos services à cette date au plus tard.

[La banque émettrice devra supprimer les mentions inutiles]. Nous confirmons que [nous sommes une institution financière dûment autorisée à fournir cette garantie dans le pays de l'Acheteur] **[OU]** [nous sommes une institution financière située en dehors du pays de l'Acheteur, mais nous avons une institution financière correspondante située dans le pays de l'Acheteur qui assurera l'exécution de cette Garantie. Le nom de notre banque correspondante et ses coordonnées sont les suivants : **[indiquer le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique].**

La présente Garantie est soumise aux Règles uniformes relatives aux garanties, Publication 758 de la Chambre de commerce internationale, Révision de 2010, sauf dispositions contraires susmentionnées.

Signé par::

En qualité de

[insérer le nom en caractère d'imprimerie]

Dûment autorisé(e) à signer la demande pour le compte et au nom de

[insérer le nom et l'adresse de l'institution financière]

En date du

[insérer la date]

Annexe 4 : Plans d'implantation

Les plans sont téléchargeables au niveau du lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1leiAHpzwajlWosHHXWvIBcOCgtBtpI2J?usp=sharing>